



Extrait du sciences biologiques et sciences sociales appliquées

<http://sbssa.spip.ac-rouen.fr/?Classe-de-troisieme-preparatoire>

Classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles

- Enseignements - 3ème PEP -



Date de mise en ligne : vendredi 9 septembre 2011

Copyright © sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits
réservés

La présente circulaire a pour objet de définir un cadre national applicable à la classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles ou troisième « prépa-pro ». Cette dernière est organisée dans le cadre de l'arrêté du 2 juillet 2004 relatif à l'organisation des enseignements du cycle d'orientation de collège (classe de troisième) et bénéficie du complément de dotation attribué pour le traitement des difficultés scolaires importantes.

La troisième « prépa pro » est proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique. Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

Les classes « prépa-pro », qui se substitueront à terme aux troisièmes DP6, sont préférentiellement ouvertes en lycées professionnels. Elles peuvent aussi être créées à l'initiative d'un ou plusieurs collèges constitués en réseau, en prenant appui sur les plateaux techniques des lycées professionnels ou des centres de formation d'apprentis (CFA) de proximité.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57158